

LA GAZETTE DE L'AUNIS

N° 44

Bridge Club de l'Aunis

août 2016

C'est bientôt la rentrée, venez nombreux.



✚ .N'oubliez pas que toutes les informations utiles seront dorénavant affichées sur la porte du placard.

Pensez à regarder régulièrement.

✚ Nous souhaitons la bienvenue à cinq nouvelles adhérentes :

Mmes FADIER, MARTINEZ, BREUIL, MORIN et MARECHAL.

En espérant avoir d'autres adhésions, l'année ne fait que commencer.

✚ Les **cours de l'école de bridge** reprennent.

- Sylvie PESCI : les cours du mercredi porteront en septembre sur les outils pour trouver une manche en majeure.
- Nicole HESSE : Les cours du mardi porteront sur l'évaluation des mains en fonction de leur forme, les bicolores économiques, chers et à saut, les enchères forcing ou non, les conventions les plus courantes etc...
- Emile BECAM : Le deuxième mercredi de chaque mois : cours de jeux de la carte axés sur les techniques de flanc.
Le quatrième mercredi de chaque mois : cours d'enchères.

Par ailleurs, Emile BECAM propose tous les vendredis matins un entraînement aux compétitions par 4, voir l'affiche.

- Michèle MARECHAL : Tous les mardis à 9H30, cours d'initiation 2^e année.

✚ **Donnes commentées** :

Les jeudis à 10H avec Nicole HESSE et les Mercredis à 10H avec Michèle MARECHAL.

✚ Le « **joker** »

Le système de « joker » reprend le 2 septembre. Le joker du jour se verra remettre un ticket spécial « joker » qui lui servira de droit de table, soit le jour même s'il joue, soit la fois suivante s'il repart sans avoir joué.

✚ **Tournoi de rentrée : mercredi 28 septembre** à 14H30 au tarif habituel, il sera suivi d'un cocktail pour lequel il est demandé une participation de 10 € avec inscription obligatoire.

✚ Notre présidente tient beaucoup à rassembler toutes les **photos des adhérents** quand ils étaient jeunes, de 3 à 13 ans. Faites lui plaisir, pensez à lui apporter une photo. 😊

✚ N'oubliez de vous mettre à jour de votre cotisation et de votre licence.

Cotisation :

40 € par personne , 75 € pour un couple, 25 € pour une première adhésion.

Licence : 31 €

✚ Les « **psychiques** »

Les « psychiques » sont strictement interdits à l'ouverture des enchères.

En cas d'utilisation avérée de ce genre d'enchère, le joueur sera sanctionné par l'arbitre qui accordera 40% à la paire qui a utilisée le « psychique » et 60% à l'autre paire.

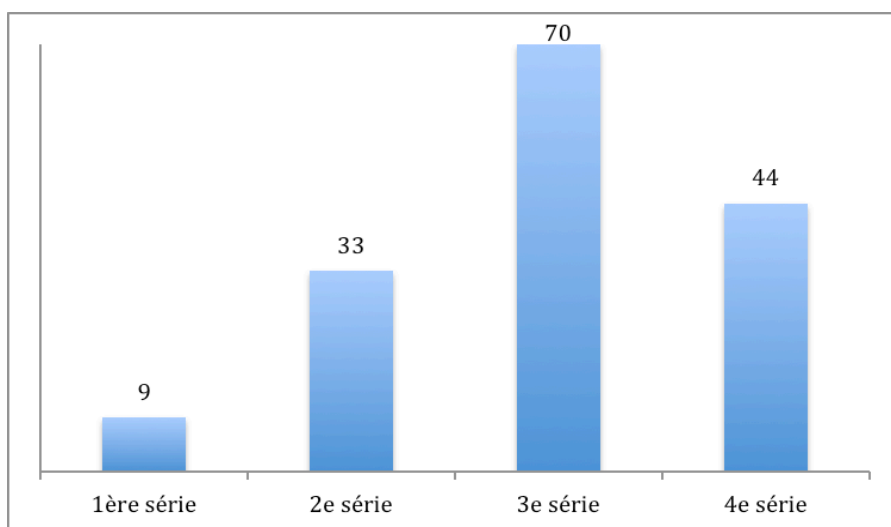
✚ Une nouvelle poubelle noire pour les verres a été installée dans le placard.

Pensez à respecter le tri sélectif.

✚ Nous avons abonné le club à deux revues : « Bridgerama » et « Le bridgeur ».

Ces revues ne doivent pas quitter le club.

✚ Répartition des adhérents du club de l'Aunis par classement



Dernière recette de l'été : la tarte Tatin à la tomate

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1kg de tomates allongées (Roma ou Olivette)
- 1 rouleau de pâte feuilletée pur beurre
- 6 tranches de jambon cru
- 100g de parmesan
- huile d'olive, thym, romarin ou autres herbes

Préparation de la recette :

Faire cuire au four à 200°, les tomates coupées en 2 dans le sens de la longueur et arrosées d'huile d'olive, salées et poivrées, pendant 30minutes.

Dans un moule à manqué, disposer les tomates refroidies en intercalant des lanières de jambon cru, saupoudrer de parmesan râpé, et d'herbes.

Disposer par dessus la pâte feuilletée en rentrant les bords.

Cuire 25 à 30 minutes à 200 °. Démouler et déguster chaud ou tiède.

Bon appétit

